

**CONSULTATION NATIONALE SUR LA TRANSFORMATION DE L'EDUCATION
AU GABON**

RAPPORT GENERAL

INTRODUCTION

Dans le cadre du renouvellement de l'engagement mondial pour l'Education, en tant que bien public prééminent devant déboucher sur un nouveau contrat social, les acteurs de ce secteur ont pris part, à la consultation nationale relative à la transformation de l'Education, les 23 et 24 juin 2022 à Libreville.

Placées sous la présidence du Ministère de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique, avec l'appui technique de l'UNESCO et l'UNICEF, ces assises avaient pour but « **de développer une vision partagée de l'avenir de l'éducation et de renforcer les politiques et l'engagement public, aligner les actions innovantes prioritaires et mobiliser la capacité collective à fournir cette vision d'ici 2030 telle que déclinée dans les politiques publiques gabonaises** ».

Y ont également pris part les Ministères de la Formation Professionnelle, des Affaires Sociales, de l'Enseignement Supérieur, de l'Economie et de la Relance, les syndicats du secteur Education, les confessions religieuses, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les organisations de jeunesse. Au total, 107 participants issus des neuf provinces du Gabon ont participé aux travaux.

L'ouverture des travaux a été ponctuée par deux allocutions. D'une part, celle du Ministre de l'Education Nationale chargé de la Formation Civique, **Madame Camélia NTOUTOUME-LECLERCQ**, qui a situé les enjeux et décliné les objectifs de la consultation nationale ; et d'autre part, celle du Délégué National, Monsieur Alphonse MANGONGO, qui a présenté le projet : « **Consultation Nationale sur la Transformation de l'Education au Gabon** ».

I. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION NATIONALE

De manière effective, les travaux ont démarré par la présentation, en plénière, des résultats du diagnostic du Secteur Education et Formation, présenté en mars 2022.

De ces résultats, on relève que la population scolarisée, d'un effectif de 595 657 apprenants en 2019 selon l'annuaire statistique, est en croissance continue. Les inscriptions sont plus élevées dans les établissements publics, exceptés le pré-primaire et la formation professionnelle. La parité genre est satisfaisante, avec une tendance favorable pour les filles. Par ailleurs, le taux d'accès aux différents niveaux de l'enseignement général est relativement élevé :

- 92% en première année du primaire ;
- 86% au premier cycle du secondaire ;
- 43% au second cycle du secondaire.

En ce qui concerne les autres aspects, le constat semble mitigé: décrochage scolaire à tous les niveaux du primaire (02 enfants sur 10) au secondaire (04 enfants sur 10 au collège et 07 enfants sur 10 au lycée), faible engouement pour l'enseignement et la formation technique (04% de l'effectif général du secondaire) et scientifique, faible présence des filles dans les filières scientifiques et techniques, violences et grossesses précoces, redoublements assez élevés qui engendrent des coûts supplémentaires pour l'Etat et les ménages, persistance des inégalités géographiques, résultats aux examens en constante amélioration, financement de l'éducation (20% des dépenses publiques) en deçà de la part accordée par d'autres pays de la même tranche, chômage des jeunes élevé, traitement de l'enseignant peu satisfaisant, enseignement numérique embryonnaire, etc.

Les travaux en ateliers ont porté sur cinq thématiques conformément aux orientations du sommet mondial sur la transformation de l'Education :

- 1- Ecoles inclusives, équitables, sûres et saines ;**
- 2- Apprentissage et compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable ;**
- 3- Enseignants, enseignement et profession enseignante ;**
- 4- Apprentissage et transformation numériques ;**
- 5- Financement de l'éducation.**

II. POINTS SAILLANTS DE LA CONSULTATION NATIONALE

À l'issue de la restitution des travaux de groupes et des échanges qui s'en sont suivis, les esquisses de solutions retenues pour assurer la transformation de l'Education au Gabon sont les suivantes :

1- Sur la thématique : Ecoles inclusives, équitables, sûres et saines :

Nous formulons les recommandations ci-après :

- Mettre aux normes les établissements d'enseignement et de formation en tenant compte du genre, et des personnes vivant avec un handicap.
- Accroître les capacités d'accueil des élèves avec une prise en compte prononcée des couches sociales défavorisées
- Intégrer les thématiques émergentes (Education à la Santé Sexuelle et de la Reproduction (ESSR), éducation à la citoyenneté environnementale et au développement durable, TICE, entrepreneuriat etc) dans les curricula de formation des élèves, étudiants et enseignants (du primaire au secondaire, général et technique, et de l'enseignement supérieur).
- Renforcer la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire ;
- Mettre en place des programmes spécifiques de formation professionnelle pour les enfants âgés de plus de 16 ans au primaire et ceux issus des centres d'alphabétisation ;
- Renforcer l'encadrement psychopédagogique des élèves vivant avec un handicap.

2- Sur la thématique : Apprentissages et compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable :

Les suggestions suivantes sont faites :

- Transformer les pratiques d'enseignement/apprentissage et de formation et renforcer les capacités opérationnelles des

Enseignants / Formateurs dans le maniement des équipements technologiques ;

- Renforcer le potentiel scientifique des élèves ;
- Renforcer les dispositifs d'alternance dans l'enseignement technique et professionnel sur la base du partenariat public-privé ;
- Identifier, créer et vulgariser les filières porteuses d'emplois ;
- Revisiter les curricula depuis le pré-primaire jusqu'au supérieur, en mettant l'accent sur l'apprentissage écologique et environnemental, culture de l'entrepreneuriat, l'éducation à la citoyenneté, TICE, depuis le pré primaire, le primaire, jusqu'au Supérieur y compris l'Enseignement technique et professionnel et la Formation Professionnelle ;
- Harmoniser les coefficients dans toutes les disciplines d'enseignement dans les différents ordres de formation et d'enseignement ;

3- Sur la thématique : Enseignants, enseignement et profession enseignante :

Nous suggérons ce qui suit :

- Développer les formations scientifiques, techniques et professionnelles à tous les niveaux ;
- Améliorer les conditions de travail des enseignants et revaloriser la fonction enseignante par l'organisation des concours professionnels ;
- Redéployer le personnel enseignant en fonction des besoins réels et par bassin pédagogique ;
- Réduire le déficit en enseignants ;
- Améliorer la qualité du recrutement et la formation des personnels enseignants ;
- Renforcer et réglementer la formation continue des personnels administratifs et pédagogiques.

4- Sur la thématique : Apprentissage et transformation numériques

Il a été retenu de :

- Mettre en place une politique ambitieuse d'usage courant et maîtrisé du numérique et de la digitalisation des enseignements ;
- Favoriser la connexion de chaque établissement, en vue d'une interconnexion.

5- Sur la thématique : Financement de l'Education :

Nous sollicitons fortement :

- D'augmenter les dépenses en faveur de l'Education et de la formation de 20 à 35% du budget de l'Etat et de 3.5 à 5% du PIB ;
- De rééquilibrer la structure des dépenses de l'éducation et de la formation ;
- De renforcer les stratégies de mobilisation des ressources financières ;
- De rendre fluides et efficaces les procédures d'exécution des budgets.

CONCLUSION

La consultation nationale sur la transformation de l'Education est un tournant décisif pour repenser en profondeur le système éducatif gabonais. Pour ce faire, il convient de capitaliser les sources de financement et de capter les ressources. Cette approche cadre avec le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), programme gouvernemental en cours de mise en œuvre.

Sur la base de toutes ces préconisations, plusieurs chantiers et actions de réforme et de modernisation ont été engagés avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Les progrès enregistrés sont mitigés. Les principaux résultats du diagnostic mis à disposition font, en effet, ressortir des points d'appui, mais également des faiblesses sur lesquelles l'attention et l'action du Gouvernement devraient être portées. Il revient au Gouvernement de la République de voir dans quelle mesure les mettre en œuvre, suivant ses priorités.

En substance, il faudrait, non seulement capitaliser les efforts consentis pour l'élaboration du Plan Sectoriel de l'Education (PSE), mais surtout, accélérer le processus de mise à disposition d'un document stratégique qui intégrerait les recommandations du Sommet mondial sur la transformation de l'Education.

Fait à Libreville, le 24 juin 2022

Le Délégué National




Alphonse MANGONGO